

TOUT EST PRÉVU POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

■ TOUJOURS UN ŒIL SUR VOTRE HABITATION

Le système d'alarme est relié en permanence au centre de surveillance EPS par internet haut débit (câble/ADSL/fibre), téléphonie classique ou par réseau GSM (en option).

■ LA DÉTECTION AVEC PRISE DE PHOTOS

Les détecteurs de mouvement peuvent être équipés de la fonction « photo » (facultative et sans surcoût) et s'adapter à la présence d'animaux domestiques. Les photos prises par ces détecteurs sont transmises au centre de surveillance. Elles permettent de lever le doute et d'informer plus rapidement les forces de l'ordre en cas d'intrusion constatée. Vous pouvez également les consulter par e-mail ou via l'application mobile EPS.

■ RESTEZ CONNECTÉ

Où que vous soyez, pilotez à distance le système d'alarme grâce à l'espace abonné sur internet et à l'application mobile EPS (disponible gratuitement sur votre plateforme de téléchargement habituelle : App Store, Google Play Store, Windows Store).



Service opéré par EPS - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

EPS, N°1 de la télésurveillance en France (*source : Atlas 2018 En Toute Sécurité) - Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com) - Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum - Photos non contractuelles - ** Hors détecteurs de fumée.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

april | partenaires

Siège social - 15 rue Jules Ferry
BP 60307 - 35303 Fougères

0 820 900 148 Service 0,12 € / min
+ prix appel

www.april.fr

SASU au capital de 81 683 € - RCS Rennes 349 844 746
Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS
sous le n° 07 024 083 (www.orias.fr)

Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



L'assurance en plus facile.

PROTECTION VOL PARTICULIERS

A partir de
19.50 €
par mois⁽¹⁾

SANS FRAIS
d'installation et de
mise en service

PROTÉGEZ CE QUE VOUS AVEZ DE PLUS CHER !

ORIGINE
FRANCE**
GARANTIE

BV Cert. 6133021



(1) Tarif TTC au 28/03/2017 pour un équipement de base d'un appartement en formule Confort, hors options et frais de communication éventuels.



Un service opéré par EPS,
N°1 de la télésurveillance en France*.



L'assurance en plus facile.

APRIL Partenaires - Protection Vol

protège votre domicile des cambriolages et du risque d'incendie⁽²⁾

Il se produit 1 cambriolage toutes les 90 secondes⁽³⁾ en France ! Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous avez droit à la tranquillité !

Protection Vol associe des services de surveillance à distance et d'intervention au domicile, à un système d'alarme performant mis à votre disposition.

Protection Vol est opéré par EPS, N°1 de la télésurveillance en France* et qui protège au quotidien plus de 450 000 habitations et locaux professionnels. Ses procédures sécuritaires sont le fruit de plus de 30 ans d'expérience.

■ PROTÉGÉ CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Ce système d'alarme est relié à un centre de surveillance agréé, qui veille à distance sur votre habitation 24h/24. En cas d'alarme, EPS met en oeuvre des mesures pour dissuader l'intrus, vous informer, procéder à un contrôle sur place et si nécessaire, prévenir les forces de l'ordre (selon la formule choisie).

■ PROTÉGÉ DES RISQUES D'INCENDIE⁽²⁾ (selon la formule choisie)

Un incendie se déclare toutes les 7 minutes⁽⁴⁾ en France. Il est pourtant possible d'anticiper, afin d'en limiter les conséquences. Avec Protection Vol, en cas de détection de fumée, un signal sonore émis par le détecteur de fumée et la sirène, alerte les occupants afin qu'ils puissent évacuer les lieux à temps. En cas d'absence, vous êtes informé et recevez les photos prises par les détecteurs. Les services de secours sont alertés si nécessaire.

■ INSTALLATION CLÉ EN MAIN

Un professionnel de la sécurité se déplace chez vous, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme y compris les éventuelles options, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance, forme les utilisateurs présents à son utilisation.

■ SATISFAIT OU REMBOURSÉ !

Si, dans les 30 jours suivant votre installation, ce service ne correspond pas à vos attentes, vous pourrez nous retourner à nos frais le système d'alarme et vous serez remboursés des sommes engagées.

(2) Protection du risque d'incendie par détection de fumée.

(3) Source : Ministère de l'Intérieur - Etat 4001, 2018.

(4) Source : Ministère de l'Intérieur - Statistiques des SDIS, 2017.

2 FORMULES⁽⁵⁾, ADAPTÉES À VOS BESOINS

	Protection Vol CONFORT	Protection Vol SÉRÉNITÉ
	Information immédiate de l'abonné	Intervention permanente d'un agent de sécurité
Mise à disposition d'un système d'alarme connecté	✓	✓
Contrôle à distance et maintenance sur place	✓	✓
Télésurveillance 24h/24 par un centre de surveillance agréé	✓	✓
Détection d'intrusion avec prise de photos (si fonction souhaitée), appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	✓	✓
Détection de fumée, appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	EN OPTION	✓
Intervention sur place d'un agent de sécurité (si nécessaire)		✓
Information des forces de l'ordre (si nécessaire)	EN OPTION	✓
Organisation de mesures de sauvegarde ⁽⁶⁾ en votre absence (gardiennage, sécuristaion des issues)		✓
Accès espace abonné et application mobile (sous réserve de comptabilité)	✓	✓
(5) Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum. (6) Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés en cas d'effraction, sont facturés par EPS et généralement couverts par l'assureur. (7) Tarif « à partir de » au 28/03/2017 pour un équipement de base, hors options et frais de communication éventuels.	Pour un appartement : 19.50€/mois⁽⁷⁾ incluant 2 détecteurs d'intrusion Pour une maison : 24.50€/mois⁽⁷⁾ incluant 4 détecteurs d'intrusion	Pour un appartement : 29.50€/mois⁽⁷⁾ incluant 2 détecteurs d'intrusion et 1 détecteur de fumée Pour une maison : 37.00€/mois⁽⁷⁾ incluant 4 détecteurs d'intrusion et 1 détecteur de fumée